








Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 23 novembre 2019

34 personnes ont assisté à l'assemblée générale, sur 73 personnes accréditées. 14 personnes se sont faites représenter par un pouvoir. Le quorum de 10% étant atteint, l'assemblée est ouverte à 16h30.

Ordre du jour suivant

-  Rapport Moral du Président
-  Bilan Sportif
-  Bilan financier approbation des comptes et du budget prévisionnel
-  Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel
-  Mot du représentant de la mairie
-  Questions diverses portées à l'ordre du jour
-  Elections au Comité Directeur

1/ Rapport moral du Président

Bienvenue à vous tous pour notre assemblée générale qui clôture la saison du 31/08/2018 au 31/08/2019.

Merci à Monsieur HERTZFELD, Adjoint aux Sports de la Maire d'Arcachon pour sa présence à notre assemblée générale.

Merci aux membres du CODIR pour avoir donné bénévolement de leur temps et de leur énergie pour gérer le Club cette année.

Voici maintenant quelques chiffres et informations avant de passer la parole aux divers intervenants.

A - LES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE CETTE SAISON

- Le personnel salarié du TCA est identique à celui du précédent exercice, à savoir : une secrétaire, un employé dédié à l'entretien du club et 3 professeurs salariés pour l'école de tennis.
- Monsieur CAMELEYRE viendra compléter l'équipe des professeurs principalement au profit de sa clientèle du tennis de la Source. A compter du 1^{er} Décembre, un contrat particulier sera signé pour un an (pas de court gratuit/règlement de la cotisation/pas salarié du Club/pas d'organisation de stages).
- Nous avons mis en place un entraînement par nos professeurs pour toutes les équipes adultes du Club. Chaque professeur a donné 8 heures de cours gratuits pour chaque équipe.

- Offert par le Club, chaque match par équipe donne lieu à café et viennoiserie pour l'accueil et une consommation.

B – FINANCES

- Je rappelle que nous sommes toujours en redressement judiciaire jusqu'à Octobre 2026 pour un coût de 5.000 € par an.
- Des provisions et des frais d'avocat sont toujours à l'ordre du jour concernant les affaires DEGANI / PARIBON / TCA (10.000 € supplémentaires inscrits au titre du redressement).
- Un emprunt à rembourser (45.000 € en 2013) pour un coût de 700 € par mois. Il prendra fin le 15/04/2020.
- Nous avons abaissé les cotisations à 400 € et diminué de façon conséquente l'inscription à l'école de tennis (manque à gagner environ 10.000 €).

CONCLUSION :

- Malgré ces charges financières et l'abaissement des cotisations, les finances du TCA sont très positives car nous sommes à ce jour créditeurs ce matin de 90.570 € sur nos comptes CREDIT AGRICOLE. A comparer avec un solde de 47.000 € à la même époque en Novembre 2018.
- Cette bonne performance est due à une gestion rigoureuse sans négliger pour autant l'entretien du Club : Investissement de 15.000 € pour l'ouverture printanière des terres battues / Achat de terre battue pour 8.000 € pour une utilisation sur 2 ans.

C – ADHERENTS 189 (166 l'an dernier)

- 115 adultes sont adhérents au Club, licenciés ou non (+12).
- 74 enfants et adolescents à notre école de tennis (+11).
- La mise en place d'une cotisation résidence secondaire et l'établissement de cartes de location ont eu un grand succès (réduction de 25 % sur tarif horaire).
- Notre politique volontariste au profit des jeunes commence à porter ses fruits car, cette année encore, nous avons enregistré de nouveaux jeunes et fidélisé les anciens. Bien sûr cet effort à un coût car nous sommes débiteurs de 15.000 € sur l'école de tennis (écart entre cotisations Club et école de tennis vis à vis du salaire des professeurs).

J'en profite pour remercier nos professeurs et tout particulièrement Xavier RAPHEL, responsable de l'école de tennis. Nous avons augmenté sensiblement la durée des cours qui commencent la 2^e semaine de septembre et se terminent le 15 juin.

D – INVESTISSEMENTS

Comme vous avez pu le constater, nous avons subi de graves dégâts suite à la tempête du 2 novembre :

- Destruction de la bulle.
- Destruction d'environ 100 m de grillage.
- Dégâts sur la toiture de la salle.

- Problèmes de sécurité sur le scellement des poteaux d'éclairage des courts 10/11/12.

Nous sommes assurés auprès de la Compagnie GAN pour ces dégâts. Une première expertise a eu lieu pour recenser le sinistre et l'expertise finale aura lieu le 18 décembre pour formuler une proposition de prise en charge.

- **a – INVESTISSEMENT CLUB – SAISON 2018/2019**

Nous avons cette année gardé une partie de notre trésorerie pour rénover notamment les grillages des courts 4/5/6, ceux-ci étant vraiment en très mauvais état puisque le portail du court n° 5 s'est effondré (30 à 40.000 €).

- **b – INVESTISSEMENT MAIRIE – SAISON 2018/2019**

Nous sommes soutenus efficacement par la Mairie d'Arcachon qui répond toujours présente pour nous apporter son soutien dans l'organisation de nos diverses manifestations.

Cette année, la Mairie a financé la restauration des Toilettes extérieures avec installation d'un digicode afin d'interdire l'accès dans certaines plages horaires. Actuellement, et pour une durée de 3 semaines, les travaux de rénovation du circuit d'eau chaude de la chaudière aux vestiaires sont entrepris. Les colonnes de douche seront également changées.

Monsieur HERTZFELD ici présent sera notre porte parole auprès de Monsieur le MAIRE et du Conseil Municipal pour exprimer nos sincères remerciements pour ces soutiens.

- **c – INVESTISSEMENT CLUB – SAISON 2019/2020**

Suivant le montant attribué par l'assurance, nous pourrions envisager plusieurs scénarios :

- Remplacement des grillages 4/ 5 et 6. Travaux indispensables pour ouvrir ces courts au printemps (devis 30.000 €).
- Remplacement des grillages 1 / 2 et 3 au vue de leur vétusté (devis 30.000 €).
- Etude du remplacement de la bulle pour mise en place en septembre 2020 (devis de 45.000 € à l'identique ou de 70.000 € pour un éclairage LED et une bulle sécurisée).
- Les priorités pour ces travaux seront étudiées et décidées par le nouveau CODIR en Décembre, afin de débiter les travaux en Janvier en ce qui concerne le remplacement des grillages. Le remplacement de la bulle sera étudiée pour une mise en place en septembre 2020, afin d'accueillir l'AFTS, qui a reconduit leurs finales à Arcachon, en septembre 2020.

- **d – INVESTISSEMENT MAIRIE – SAISON 2019/2020**

Nous aurons le plaisir de pouvoir pratiquer le PADEL sur deux courts couverts et éclairés, à compter du printemps. Ceux-ci seront installés sur le court n° 13, situé à la partie supérieure du Club et à côté de la salle. Cette installation est entièrement financée par la COBAS et la Mairie d'Arcachon. Nous en aurons l'entière gestion et responsabilité.

L'étude de la prise en charge de la gestion du PADEL par Monsieur et Madame JEAMMET est à l'étude. Dans ce cadre il est envisagé de leur louer la maison afin qu'ils soient présents tardivement au Club.

Nous avons tenu en Octobre une réunion avec les Services Techniques de la Mairie d'Arcachon pour définir les priorités des travaux à réaliser en 2020. Il avait été envisagé lors de cette réunion de rénover les vestiaires (bacs de douche / carrelage / évacuation des eaux usées).

Compte tenu des dégâts occasionnés par la tempête nous pourrions peut-être, redéfinir ces priorités. A voir avec la Mairie, seul décideur sur la nature des travaux au TCA.

E – MANIFESTATIONS

- L'activité sportive cette saison a donné lieu à de nombreuses manifestations réussies et sympathiques : tournoi ITF en Mai (150 joueurs) – WE ARTENGO en Juillet (80 joueurs équipés) – Compétition AFTS (600 joueurs).
- Nous avons organisé 5 TMC pour toutes les catégories de joueurs (adultes et enfants) et 3 tournois GALAXIE pour l'école de tennis.
Deux tournois de jeunes en Avril et Juillet et notre tournoi OPEN du mois d'Août ont été réussis à la fois en qualité et participation.

- Durant ces manifestations, nous avons toujours eu le souci de réserver des courts pour nos adhérents et notamment au mois d'août, en débutant le tournoi à midi.

Remerciements à Monsieur Bruno MOUNISSENS pour l'organisation de l'open Kids.
Le bilan sportif sera détaillé par Monsieur DUPÉ par la suite.

F – CONCLUSION

- **Depuis 3 ans que je préside le TCA il y a eu de nombreux investissements sur nos fonds propres et des conditions financières plus avantageuses pour les adhérents :**
 - Réfection des courts 10/11/12 et de l'éclairage de ces courts (35.000 €).
 - Externalisation de la comptabilité du TCA (13.000 €).
 - Réfection annuelle de 7 courts en terre battue avec lignes peintes effectuée par M. PEREIRA, responsable des courts de PRIMROSE (15.000 €).
- **Au vue d'une confiance retrouvée, la Mairie d'ARCACHON a investi de manière conséquente dans le Club de tennis depuis 3 ans :**
 - Réfection des bancs, du mur d'entraînement.
 - Réfection en peinture de la façade du Club House.
 - Réfection de 3 courts en quick et du grillage.
 - Réfection des toilettes extérieures et du circuit d'eau chaude.
- Grâce à cet entretien et ces investissements, nous pratiquons notre sport dans un cadre idyllique et dans un des plus beaux complexes de France tant par la qualité de l'environnement que par le nombre et la qualité des courts de tennis.
- Le CODIR met tout en œuvre pour préserver les installations voire les améliorer pour que le Club tant sur le plan sportif que sur le volet association reste un lieu convivial et agréable. Nous ferons tout notre possible pour remettre en ordre de marche notre Club au printemps. En attendant, il nous reste 2 courts à partager entre compétitions et loisirs. A cet effet, nous avons annulé tous les tournois TMC de cet hiver et conservé seulement deux tournois GALAXIE, au profit des jeunes.
- Cette année sera marquée notamment par le renouvellement d'occupation, qui prend fin le 31/12/2020, entre la Mairie d'Arcachon et le TCA.
- Le contrat des professeurs se termine également le 31/12/2020 et celui de FOREST HILL en avril 2021). Ces contrats seront donc à redéfinir.

La rédaction de ces nouveaux contrats et la reconduction éventuelle de la présence de FOREST HILL au TCA seront étudiés et décidés par le CODIR avant signature de la convention.

Durant les 2 ans qu'il me reste, et avant de passer la main, je souhaite avec l'entière confiance et l'aide du CODIR mener à bien cette nouvelle convention dans l'intérêt du TENNIS CLUB et continuer à gérer en bon père de famille cette Association.

2/ Bilan Sportif

Les différentes équipes du TCA ont enregistrées de très bons résultats, sur les différentes compétitions, où elles se sont engagées.

Recrudescence de l'esprit compétition, puisque 14 équipes ont représentées le TCA.

Nous avons organisé 10 compétitions sur les terrains de notre club.

3 /Bilan Financier Approbation des comptes et du Budget Prévisionnel

Monsieur Laurent CARPONSIN, de la compagnie Fiduciaire, a présenté les comptes de l'exercice clos, le 31 Aout 2019. Les grandes lignes sont les suivantes :

Total des produits : 278 492 euros

Total des charges : 232 438 euros

Résultat net : 45 382 euros

Le quitus des comptes est donné à l'unanimité.

4/ Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel

Monsieur Pierre HERVE, trésorier, à présenté le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020.

Le quitus est donné à l'unanimité.

5/ Mot du représentant de la mairie

Monsieur Yves HERTZFELD, adjoint aux sports de la Mairie d'Arcachon a remercié le bureau et réaffirmé tout l'attachement de Monsieur le Maire à notre club de Tennis.

6/ Questions diverses portées à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

7/ Elections au comité directeur

Sont élus :

Romain SOUMASTRE

Michel GREZILLIER

8/ Composition du bureau

Président : Pierre THUVIEN

Vices –Présidents : Claude DUPE et Jean-Yves LE GOFF

Secrétaire Général : Sébastien BOILLOT

Trésorier : Pierre HERVE

9/ L'assemblée est levée à 19h.

Le Président

Pierre THUVIEN,

Vice Président

Claude DUPE,